

G/R

**E. MASSART**

ENTREPRISES GÉNÉRALES  
TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS

KIGALI, le.....

B. P. 16

KIGALI (RUANDA-URUNDI)

Compte B.C.B. Usumbura No 1023

Registre du Commerce : Usumbura 529



F A C T U R E .-

Le Gouvernement du Ruanda-Urundi

doit:

N° 125/52/C.R. II7

Construction d'une maison d'habitation à Ruhengeri suivant  
cahier spécial des Charges n° 37/T.P. de 1951  
Plan II7

Total entreprises : 828.321.- francs.

Avancement des travaux

Toiture tuiles 39.300.- frs

Arêtiers et faitières 2.580.- frs

Menuiserie et chassis métalliques 45.000.- frs  
sur place

Flanques de rives 4.400.- frs

Installation sanitaire 10.000.- frs

101,280.- frs

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de:  
CENT ET ~~DEUX~~ UN MILLE DEUX CENT QUATRE VINGT FRANCS.

Le Fonctionnaire dirigeant

Mr. NEVEJANS.

L'Entrepreneur

E. MASSART.-

Payez à l'aide de la Banque Commerciale du Congo Belge à Usumbura.

Fait à Ruhengeri, le 25 août 1952.-